



CDEN 1^{er} septembre 2011

Monsieur le Préfet,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Monsieur le Président du Conseil Général,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous sommes à la veille de la rentrée et il ne faut pas être grand clerc pour prédire qu'elle se déroulera dans des conditions difficiles, dans notre département comme ailleurs.

Comment pourrait-il en être autrement suite à la pression budgétaire que nous subissons depuis 4 ans, à la masterisation dont le dernier avatar est, comme prévu, des concours de recrutements qui ne font plus le plein. Malgré une campagne de publicité qui aura coûté 1,3 millions d'euros aux contribuables, la désaffection pour le métier d'enseignant apparaît dans toute sa réalité...

Comment pourrait-il en être autrement alors qu'il faudra, dans notre département par exemple accueillir lundi 1244 élèves supplémentaires au collège avec seulement 19 ETP en plus ?

Comment pourrait-il en être autrement alors que le manque d'enseignants spécialisés se fait de plus en plus pesant, et que les classes de maternelle seront surchargées ?

Comment pourrait-il en être autrement, enfin, face à la réduction du taux d'encadrement des Assistants d'Éducation dans les collèges, et surtout suite aux consignes du ministère concernant le non renouvellement des EVS administratifs dans les écoles ? Par cette décision, le gouvernement fait le choix de renvoyer, sans hésitation, des milliers de personnes vers pôle emploi. Alors que le chômage est, déjà pour le 3^{ème} mois consécutif, reparti à la hausse.

Il fait aussi le choix, en supprimant ces emplois d'EVS, de ne pas respecter l'engagement qu'il avait pris lors de la signature du protocole en 2006.

A l'UNSA-Education, nous ne pouvons pas tolérer ce que nous considérons comme une trahison. Nous avons décidé d'organiser l'action dès la rentrée. Nous appelons nos collègues directeurs à bloquer toutes les remontées administratives, car sans aide administrative, ils ne pourront tout simplement pas faire face à l'ensemble de leurs missions, qui se sont complexifiées et multipliées.

Je reviens à l'École maternelle. La fermeture de dizaines de classes maternelles a eu une conséquence immédiate : 5 écoles privées du Pas-de-Calais vont ouvrir des classes financées, y compris les salaires des enseignants, directement par les parents. Nous y voilà donc : ceux qui pourront payer 90 à 120 euros par mois pourront envoyer leur enfant à l'école....Pas les autres....

A l'UNSA-Education, nous considérons d'une part, que cette régression sociale est inadmissible.

D'autre part, le mépris avec lequel est traitée l'École maternelle par le ministère montre une méconnaissance, ou un désintérêt total, des processus de construction des apprentissages. Nous voulons réaffirmer l'importance fondamentale de l'École maternelle, pour tous les enfants. Car c'est bien dans les premières années de la scolarisation que tout se joue...Encore faut-il pouvoir être scolarisé, et dans de bonnes conditions. L'Etat doit assumer ses responsabilités.

J'aborderai un autre point, qui concerne le 2nd degré, mais qui n'est peut-être pas sans rapport avec le précédent, car la prévention de la difficulté scolaire permettrait sans doute d'éviter bien des problèmes par la suite, y compris comportementaux.

Il s'agit des établissements de réinsertion scolaire. Nous avons appris par la presse, qu'un établissement de ce type allait ouvrir à cette rentrée, à Merlimont.

Avant d'ouvrir ce type d'établissement dans notre académie, une réflexion au sein du CAEN et du CDEN, aurait été indispensable, ce qui n'a pas été le cas. ..L'ensemble de la communauté éducative est pourtant concernée, me semble-t-il... Une fois de plus le dialogue social a été bafoué.

En ce qui concerne l'UNSA-Education, nous considérons qu'une évaluation globale portant sur les objectifs des ERS, leurs moyens, leurs "résultats" doit être engagée au plus vite.

Certes, la violence à l'école doit être prise à bras le corps. Mais elle doit être traitée sans amateurisme, sans instrumentalisation, et en y mettant les moyens : les moyens matériels, et les moyens humains qualifiés et en nombre suffisant. Pas seulement dans une dizaine d'établissements à travers la France. Dans chaque établissement, dans chaque école, des moyens sont nécessaires pour ne pas en arriver à des dérapages qui risquent de se multiplier si on ne rétablit pas une politique éducative de « prévention ». On est, avec ces ERS, très loin du compte.

Autre sujet d'actualité : les rythmes scolaires. Le rapport de la conférence nationale sur les rythmes scolaires a le mérite de poser avec clarté le débat dans l'opinion publique. Il permet aux multiples acteurs impliqués de mesurer la complexité du sujet. En proposant 10 mesures concrètes, il sort des habituelles querelles de chapelles ou des débats incantatoires qui n'aboutissent à rien.

Nous nous réjouissons de constater qu'une partie des propositions s'articule autour du socle commun de la scolarité obligatoire.

Mais, pour nous, toute évolution sur ce dossier ne saurait être le prétexte ni à la récupération des moyens, ni à un alourdissement de la charge globale de travail des enseignants et personnels d'éducation. S'ils sont majoritairement prêts à s'engager dans des évolutions nécessaires pour nos élèves et le système éducatif, très clairement ils ne s'engageront pas au prix d'une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail.

La balle est maintenant dans le camp du ministre. D'un côté, il nous annonce une large concertation dès la rentrée (dont pour le moment nous ne connaissons pas le calendrier) et de l'autre, il ne retient que deux propositions sur lesquelles agir rapidement : la pause méridienne et le raccourcissement des vacances d'été.

Pour l'UNSA-Éducation, ce dossier des rythmes ne souffre pas un traitement à la découpe, où pour des motifs électoralistes, seules quelques mesures emblématiques et démagogiques seraient annoncées. Instruit par le calamiteux passage à la semaine de quatre jours imposé par Xavier Darcos, le ministre ne peut ignorer que les mesures simplistes et les passages en force sont à proscrire. Là encore la complexité du sujet mérite la plus large concertation.

Pour conclure, je parlerai d'avenir. 14 000 emplois devraient être supprimés à la rentrée 2012 dans l'Éducation nationale.

Une nouvelle fois, les choix budgétaires correspondent à un transfert masqué de moyens budgétaires au bénéfice de l'enseignement privé. 9 suppressions d'emplois d'enseignants sur 10 toucheront l'enseignement public. Scolarisant 16,9% des élèves, l'enseignement privé ne sera touché que par moins de 11% des suppressions. Cela représente, en ne tenant même pas compte des publics accueillis, un détournement de 747 emplois de l'enseignement public vers l'enseignement privé.

L'École publique n'a plus les moyens d'assurer convenablement ses missions. Nous ne pouvons laisser notre système éducatif, et nos élèves, aller dans le mur sans réagir.

C'est pourquoi, avec les autres syndicats, nous avons décidé d'appeler nos collègues à la grève le 27 septembre. Au cœur du débat parlementaire, nous voulons réaffirmer avec force notre engagement pour l'École publique.

Dominique Copin